



OFFICE DE TOURISME
 Quai Cyrano Bergerac
 1 rue des Récollets
 24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
 Portable : 06 07 69 38 61

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 6
 Suppléants : 1
 Pouvoirs : 3
 Votants : 10

Séance du : 26/02/2026

Date de convocation : 10/02/2026

TITULAIRES PRESENTS: Mme Laurence Rouan, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,
SUPPLEANTS PRESENTS : M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Jean-Jacques Chapellet, M Yann Vergniaud, M Joris Boudouin,
EXCUSE(ES): Mme Michelle Dorange, M Frédéric Delmares, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeois, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : Mme Laurence Rouan

n°2026_02_05

OBJET:

Charte des produits de la boutique de l'office de tourisme

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC et notamment l'article 3.1 : « objet et missions », l'office de tourisme assure « l'élaboration et la vente de produits touristiques »,

M le Président propose de soumettre à l'avis du comité de direction l'appel à projet présenté en annexe de la présente délibération.

L'EPIC est engagé depuis début 2026 dans une démarche de *Qualité tourisme* et souhaite mettre en avant des produits fabriqués en circuits courts au sein de la boutique de l'Office de tourisme.

Produits fabriqués par des artisans locaux, illustrant la diversité des richesses régionales, produits de bouches, livres sur la ville de Bergerac et ses personnages illustres... La boutique de l'office de tourisme rassemble divers produits souvenirs dont les ventes représentent un montant moyen de 30 000 € par année civile.

L'établissement d'un « cahier des charges fournisseurs » tel que présenté en annexe, permettra de ne référencer que des produits de bouche ou qualifiés de « souvenirs » en vente à la boutique qui seraient conformes aux attendus de l'EPIC. Au total, environ 500 références sont commandées par l'Office de tourisme avant l'été 2026.

La délibération concernant la charte des produits boutique est adoptée à l'unanimité des membres du Comité de direction.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026_02_05-DE



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
Le mardi 03/03/2026

EPIC QUAI CYRAN
1, rue des Récollets - 24100 BERG.
Tél : 05 53 57 03 11
N° Siret : 984 303 834 00019

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Bergerac,

Le mardi 03/02/2026

Le Président,
M. Pascal PREVOT